／
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-3-67 624651

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 78 DE MARS 1967 — le 13 mars 1967

GRANDE CULTURE

Information : Charançon de la tige du colza

Après une éclipse de plusieurs années, ce parasite s'est manifesté à nouveau l'an dernier, surtout dans les bordures de pièces, principalement dans le département de l'Aube.

Depuis quelques jours dans les zones les plus chaudes de la circonscription, les premières piqûres sont constatées sur jeunes tiges de colza.

Il est conseillé de réaliser un traitement contre cet insecte, dès réception de cet avis :

- dans les secteurs où la culture du colza d'hiver a sérieusement regressé, soit par suite de la réduction des ensemencements, soit par le retournement des pièces attaquées par la grosse altise.

- sur les bordures des cultures (20 à 30 m de largeur) dans les secteurs où le parasite a déjà été couramment observé l'an dernier.

En raison de son apparition précoce, à une époque où les températures sont encore basses, le charançon de la tige paraît relativement résistant aux insecticides ; se reporter à la liste publiée en début d'année et respecter les doses préconisées.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

P 190

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX